

## Objectifs

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de la pénibilité,
- Identifier et évaluer les facteurs de pénibilité,
- Optimiser la mise en place d'un accord ou d'un plan d'actions,
- Sensibiliser sur la démarche globale de prévention.

## Contenu du module

### Le cadre juridique de la pénibilité :

- Loi du 9/11/2010, les différents décrets,
- La pénibilité comme risque professionnel,
- La définition des facteurs de risque,
- Les seuils de pénibilité.

### Nouvelles obligations pour l'employeur d'assurer la prévention de la pénibilité au travail :

- Assurer la traçabilité d'exposition : création de fiches d'exposition à des « facteurs de risques professionnels »,
- Création d'un dossier médical en santé au travail,
- Rôle de l'employeur, des acteurs de la prévention.

### Contenu des accords et plans d'action :

- Quels sont les entreprises concernées ?
- Quels sont les thèmes obligatoires à aborder ?
- Dans quels cas faut-il mettre en place un plan d'actions ?
- La communication mettre en place,
- Les pénalités financières encourues.

### La mise en œuvre des engagements en faveur de la prévention de la pénibilité :

- Exemples d'outils, suivi et évaluation,
- Durée de validité des engagements pris par l'entreprise.

### Les possibilités offertes aux salariés :

- Possibilités de départ anticipé à la retraite, d'allègement et de compensation de la charge de travail.

### Conclusion

- Bilan et enquête de satisfaction

### Durée conseillée

1 jour.

### Public

Dirigeant, président CHSCT, DRH, préventeurs, responsable HSE, toute personne compétente pour la prévention dans l'entreprise.

### Pré requis

Aucun

### Déroulement pédagogique

Méthode participative. Acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques conduisant à un transfert des connaissances applicables directement.

ESQSE est habilité Intervenants Prévention des Risques Professionnels (I.P.R.P.)